

AVIS DE RECRUTEMENT

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT BEARN

48 communes - 33 000 habitants
(Département des Pyrénées-Atlantiques)
Recrute

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

SUR LA BASE DU CADRE D'EMPLOI DES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE TERRITORIALES

**CONTRAT A DUREE DETERMINEE 3 MOIS (possibilité de renouvellement)
TEMPS NON COMPLET 28H SEMAINE - ANNUALISATION**

La **Communauté de Communes du Haut-Béarn** conduit une politique globale en faveur de la petite enfance. A ce titre, elle propose une offre de service diversifiée, adaptée à l'évolution des besoins des familles en offrant aux familles trois structures d'accueil implantées sur chacun des trois quartiers d'Oloron Sainte-Marie, avec des horaires d'ouverture décalés : L'îlot mômes, Crèchn'do et La-Haüt .

L'auxiliaire de puériculture est responsable de l'accueil des enfants et de leurs parents. Elle organise les activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif de la crèche. Elle/Il intervient dans les trois structures en qualité d'agent diplômé pour soutenir les équipes dans les missions d'encadrement des enfants.

MISSIONS :

Sous l'autorité hiérarchique directe de la directrice de crèche, l'auxiliaire de puériculture :

- Accueille et encadre des enfants,
- Met en œuvre les conditions nécessaires au bien-être et à la sécurité en réponse aux besoins physiologiques et psychoaffectifs,
- Aménage des espaces de vie et met en place des activités d'éveil qui contribuent au développement global de l'enfant,
- Est en relation avec les parents,
- Transmet l'information concernant l'enfant,
- Met en œuvre des règles d'hygiène, entretien des jeux, casiers des enfants,
- Participe à l'élaboration du projet d'établissement et mise en œuvre au quotidien,
- Participe à des projets extérieurs,
- Participe aux réunions de service et réunions en soirée,
- Accompagne l'enfant et ses parents dès la période d'adaptation
- Participe à l'accueil et à la formation des stagiaires,
- Applique le protocole de soins ou d'urgence correspondant à la situation,
- Assure la continuité de direction.

PROFIL :

- Niveau requis : Titulaire du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture.
- Qualifications et expériences professionnelles : Expérience confirmée en structure d'accueil petite enfance souhaitée ou en milieu équivalent

RYTHMES ET HORAIRES DE TRAVAIL :

Très variables sur l'amplitude de fonctionnement des structures entre 7h30 et 20h30, avec des modifications possibles au dernier moment en fonction des absences.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Rémunération statutaire + RIFSEEP, participation de l'employeur à la prévoyance et à la mutuelle santé + Comité d'Action Sociale.

DEPOT DES CANDIDATURES :

Adresser une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae détaillé **avant le 17 décembre 2025** à :

**Monsieur le Président
de la Communauté de Communes du Haut Béarn
CS 20067
64402 OLORON STE MARIE CEDEX**

A noter que les convocations à l'entretien seront envoyées par messagerie électronique.

Pour tout renseignement sur le poste, s'adresser auprès de Madame TOUYAROU, Coordinatrice Petite Enfance au 05 59 10 35 70. Pour tout autre renseignement, contacter Madame HIREL, Directrice des Ressources Humaines, au même numéro.

Poste à pourvoir rapidement – les candidatures seront étudiées dès réception